

core jeune et son développement est loin d'être terminé; nous avons donc de la place pour des immigrants non spécialisés.

● (8.40 p.m.)

Voilà le point capital que je tiens à souligner avant que nous adoptions ces crédits, monsieur le président. Je me souviens d'un article paru dans le *Journal d'Ottawa* il y a environ six mois; on y dressait la liste des régions où les immigrants pouvaient se trouver de l'emploi, et près de 45 p. 100 d'entre elles se classaient comme régions d'embauche de main-d'œuvre non spécialisée. Je songe, par exemple à l'industrie des services. On n'a pas besoin de beaucoup de formation pour faire le plein d'essence d'une automobile, c'est-à-dire pour occuper un emploi de pompiste, emploi que l'on peut considérer comme faisant partie de l'industrie des services. La liste en question englobait également l'agriculture et l'industrie des produits semi finis, et à elles trois, ces industries absorbent presque 45 p. 100 des immigrants non spécialisés qui entrent au Canada.

Par conséquent, monsieur le président, j'exhorte le ministre du Revenu national à signaler cela au ministre de l'Immigration. Nous pouvons croire aujourd'hui que le Canada progresse comme pays manufacturier et qu'en notre monde actuel de haute mécanisation et de technologie nous avons seulement besoin d'immigrants spécialisés. Tel n'est pas le cas. J'exhorte le ministre à continuer à permettre à des immigrants non spécialisés de venir au Canada et à maintenir l'immigration parraînée au moins pour quelques années encore.

(Le crédit est adopté)

Immigration—

30g. Administration, fonctionnement et entretien— Extension des fins du crédit 30 dans le budget principal de 1966-1967 pour porter les subventions aux organismes d'assistance aux immigrants de \$20,000 à \$28,000, \$1.

(Le crédit est adopté.)

DÉFENSE NATIONALE

Services de la défense—

15g. Direction, entretien et construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains, de matériel et de perfectionnements importants pour les forces armées du Canada, \$15,000,000.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, il s'agit d'un crédit de 15 millions de dollars pour la solde et les indemnités aux forces canadiennes. Selon la loi sur la défense nationale, les forces canadiennes comprennent la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada. Le ministre pourrait peut-être répartir cette somme entre les trois services reconnus.

[M. Horner (Acadia).]

L'hon. M. Benson: Monsieur le président, je me demande si nous pourrions passer au prochain crédit et réserver cet article pour un instant. J'essaierai de trouver les renseignements demandés par mon honorable ami, si je les ai ici.

(L'article est réservé.)

Recherches pour la défense—

35g. Programme de recherches sur les satellites— Mise au point et outillage d'une série de satellites destinés à la réalisation conjointe d'un programme de recherches scientifiques, objet d'un accord intervenu entre l'*United States National Aeronautical and Space Administration* et le Conseil de recherches pour la défense, \$1,328,000.

M. Korchinski: Monsieur le président, je ne sais pas si les remarques que j'aimerais faire se rattachent au poste que nous étudions actuellement, et on pourrait peut-être me reprendre si je me trompe. On a posé une série de questions cet après-midi, à l'appel de l'ordre du jour, sur la recherche et le développement des satellites dans le domaine des communications, un domaine auquel le ministère de la Défense nationale s'intéresse peut-être. Je sais que le Conseil national de recherches a entrepris des travaux dans ce domaine et, d'après des conversations que j'ai eues avec des fonctionnaires du ministère, il s'agit d'un domaine assez nouveau.

En cherchant un peu dans la bibliothèque, on constate que le Canada n'a pas accompli grand chose dans ce domaine et qu'il n'est pas actuellement et ne sera peut-être jamais en mesure de faire mieux, pour la bonne raison qu'on ne peut pas mettre en orbite les satellites de communications sans un lance-satellite spécial et fournir ainsi ce service aux régions qui ne sont pas desservies actuellement.

Je sais que le Conseil de recherches pour la défense cherche une solution. Je ne sais pas si le Conseil travaille de concert avec d'autres pays. Un membre du comité pourrait peut-être nous renseigner là-dessus.

Les télécommunications sont un sujet d'actualité. Il y a environ un an, j'ai inscrit plusieurs questions au *Feuilleton* qui, à l'époque, se rattachaient à Radio-Canada. Elles avaient été inspirées par une série d'articles publiés dans divers journaux du pays qui traitaient du problème sous son aspect préliminaire, fournissaient des renseignements et incitaient les hommes de science de notre pays à tenter des expériences dans ce nouveau domaine des communications. Nous devrions faire des progrès très rapides à cet égard.

Je sais que les communications de la Défense nationale sont importantes et que le ministère s'intéresse à la question. Je sais aussi, d'après les renseignements qui m'ont